



APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE CROISÉE

Laboratoire de recherche pour Chorégraphe et Artiste visuel(le)

Proposé par TCMA - Michaël Allibert // Jérôme Grivel // Collectif Multiprise - Nice

Appel à candidature pour une résidence de recherche croisée entre un(e) artiste visuel(le) et un(e) chorégraphe.

D'une durée de deux semaines, elle aura lieu à Nice durant le dernier trimestre 2018.

Principe :

La résidence est envisagée comme un laboratoire et un espace de rencontre entre deux artistes, entre deux disciplines (l'art plastique et la danse contemporaine) qui, de plus en plus, entretiennent un dialogue formel et conceptuel.

Ce temps (15 jours) est destiné à la recherche, à la réflexion et ne contient aucune obligation de production en fin de résidence.

Une bourse de 1000€ est allouée à chaque artiste.

Modalités de sélection :

Seules les candidatures de chorégraphes et d'artistes visuel(le)s inscrits dans une démarche contemporaine professionnelle seront acceptées.

Aucun projet en phase de production ne sera étudié.

Les artistes peuvent répondre à cet appel de manière individuelle ou de manière collective.

Si les demandes sont individuelles, le binôme sera constitué par le comité de sélection, en regard de la pertinence des travaux du (de la) chorégraphe et de l'artiste visuel(le) pressenti(e)s.

Les demandes collectives doivent porter sur un projet de recherche et ne doivent pas être déjà engagées dans une phase de production.

Constitution des dossiers :

Le dossier de candidature doit être envoyé par email à **trucatoufaire@gmail.com** **avant le 30 avril 2018** et doit comprendre :

- la fiche de renseignement dûment complétée
- un dossier (sous format pdf) comprenant :
 - un CV actualisé
 - des illustrations légendées
 - un texte de présentation du travail
 - toute pièce jugée nécessaire à la bonne compréhension du travail
 - une note de motivation (1 page maximum) sur la résidence et son principe

Calendrier :

Les candidats doivent envoyer le dossier de candidature complet (fiche de renseignements complétée + dossier pdf) avant le 30 avril 2018. Les réponses seront données au plus tard le 30 juin suivant.

La résidence aura lieu durant le dernier trimestre 2018, du 18 octobre au 1 novembre ou du 5 novembre au 18 novembre 2018 (en concertation avec les candidat(e)s sélectionné(e)s) au sein de l'Entre-Pont à Nice.

Deux espaces seront mis à disposition, une salle de travail de 10 x 7 m avec 4 m de hauteur sous plafond et un atelier pouvant servir pour du petit travail de construction.

Le comité de sélection :

Il est constitué d'artistes professionnels (chorégraphe et plasticien) et de citoyens investis (JMP - Joyeux Mécènes Pauvres).

Bourse :

1000€ par personne (sur facture) + 500€ d'achats divers liés au laboratoire (sur présentation de justificatifs).

Les frais de transports et les logements sont pris en charge.

Organisateurs :

TCMA - Michaël Allibert :

<https://www.trucmuche.org/>

Entre *Le Bal des Perdus* (2009), *Ne suis pas prostitué / Cherche à le devenir* (2011), *Office du Tourisme, 35.000 grammes de paillettes en fin de journée* (2013), *L'énième acte de son coeur* (2015), *La nuit est tombée sur le royaume* (2016) et *Étude(s) de chute(s)* (2017), l'univers de TCMA-Michaël Allibert déploie des environnements

sous tension. Les corps et les espaces proposés sont soumis à des contraintes, des rapports de force ou de pouvoir exercés par un élément « supérieur » : un ordre spatial, social ou politique qui tend à inciter celui qui y est contraint (artiste et public) à prendre des décisions.

Plusieurs motifs récurrents traversent le projet chorégraphique de Michaël Allibert : un motif rythmique (la lenteur), un motif gestuel (l'immobilité) et un motif pictural (le corps nu). Ces motifs sont autant d'éléments constitutifs de propositions qui tentent de mettre en jeu des statuts poétiques/politiques dans des environnements poétiques/politiques interrogeant notre présence au monde et à l'autre.

La plasticité sculpturale de cette écriture « infra-chorégraphique » et les différents formats de représentation qu'expérimente la compagnie depuis 2009 (frontal, quadri-frontal, muséal, en immersion) tendent toujours à mettre le public dans une situation de questionnement en l'invitant à participer à une production collective d'imaginaire.

Depuis 2014, Michaël Allibert collabore étroitement avec le plasticien Jérôme Grivel. Bien que leurs pratiques soient différentes (l'un est chorégraphe, l'autre plasticien), les lignes de force qui traversent leurs travaux respectifs se rejoignent : la place du corps de l'actant et/ou du spectateur-visiteur, les systèmes coercitifs ou encore, la fausse inefficience des structures de Jérôme Grivel face à l'immobilité chorégraphique de Michaël Allibert.

Chacun à leur façon, ils mettent en place des dispositifs de perception, des propositions pour appréhender son propre corps, celui des autres et celui de l'espace qui les entoure.

Jérôme Grivel :

<http://www.documentsdartistes.org/artistes/grivel/repro.html>

Né en 1985 à Mulhouse, Jérôme Grivel est un artiste visuel diplômé de l'ENSA Villa Arson (Nice). Il vit et travaille entre Montreuil et Nice.

La production artistique de Jérôme Grivel renvoie aux thèmes récurrents de la faculté des corps à répondre ou s'accommoder de situations particulières. Qu'elles se manifestent sous formes de contraintes, de stimuli, d'invitations ou d'injonctions, ses sculptures, installations, vidéos et performances défont les relations ordinaires et prévisibles entre espaces, expériences et limites. La coercition apparente peut ainsi venir révéler la possibilité d'une prise de liberté et la frustration être le vecteur d'une réinvention des capacités de faire et d'exister.

Son travail a été montré en France et à l'étranger dans diverses galeries, festivals et institutions dont une nomination à la Bourse révélation Emerige en 2017, une exposition monographique à l'Espace de l'Art Concret en 2015 (Mouans-Sartoux, F), des présences dans des expositions collectives : Institut d'Art Contemporain (Villeurbanne, F), Cité internationale des arts (Paris, F), une participation à la biennale de Mulhouse en 2012 (F), au Salon de Montrouge en 2009 (F) et au festival City Sonic #7, en 2009 (Mons, B).

Parallèlement à sa pratique personnelle, il se consacre à de nombreuses collabora-

tions et projet curatoriaux. Il développe notamment une activité de musicien et participe à plusieurs formations de musique noise et expérimentale.

Son intérêt et sa pratique de la musique improvisée l'amène à co-créeer et organiser le festival de M.A.I (musiques actuelles improvisées) à Nice en 2012 et 2014.

En 2013, il rejoint le groupe de recherche Frame avec qui il organise diverses expositions et participe à des programmes liés aux questions de recherches en art (Université Nice Sophia Antipolis, en 2014 et 2015 ; Institut d'Art Contemporain de Villeurbanne en 2016 et 2017).

Le collectif Multiprise :

Le collectif œuvre depuis plusieurs années sur le département des Alpes-Maritimes pour développer les écritures contemporaines (spectacle vivant – arts plastiques – musique).

À Nice, Multiprise propose des accueils en résidence gratuit, des actions de médiation (Soli Me Tangere – rencontre entre un spectateur et un artiste autour d'une proposition en cours de recherche), des actions de diffusion (Ricochets – journées en écho à des festivals ou lieux de diffusion de la région Paca) et des actions de pédagogie (stages de danse contemporaine, workshop).

Dans la vallée de la Roya (haut-pays niçois), Multiprise a créé une AMACCA (Association pour le Maintien des Alternatives en Matière de Culture et de Création Artistique). Un groupe de citoyens-spectateurs s'empare des politiques culturelles locales et propose des espaces de résidence et de diffusion d'œuvres sur le territoire Roya - Bevera.

Les membres du collectif sont : Michaël Allibert*, Jérôme Grivel*, Nathalie Masseglia, Olivier Debos, Delphine Pouilly, Jacques Schaeller, Alexia Akakpo Lequien, Raphaël Maulny, Laurie Andrio et Charlotte Tocut.

(* référents sur ce projet)

La résidence croisée reçoit le soutien du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Les Joyeux Mécènes Pauvres :

Les JMP sont un groupe de public investi.

Chaque membre met au pot commun 50€.

60% de la somme est attribuée aux artistes (bourses, transports, logements), le reste est destiné au fonctionnement administratif du projet (salaires administratif, technique, gestion courante).

Contacts :

trucatoufaire@gmail.com



Fiche de renseignements

(À renvoyer avant le 30 avril)

Chorégraphe /

Nom :

Prénom :

Compagnie ou association porteuse (s'il y a lieu) :

Lieu d'implantation :

Biographie :

Ligne artistique :

Tel :

Mail :

Site internet :

Artiste visuel(le) /

Nom :

Prénom :

Lieu d'implantation :

Biographie :

Ligne artistique :

Tel :

Mail :

Site internet :